

Chiffres clés

310 missions de terrain : surveillance, contrôles encadrement de manifestations nautiques, etc.

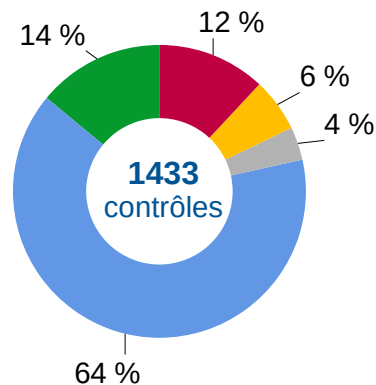
1 433 contrôles effectués

89 procès-verbaux (PV) d'infraction dressés

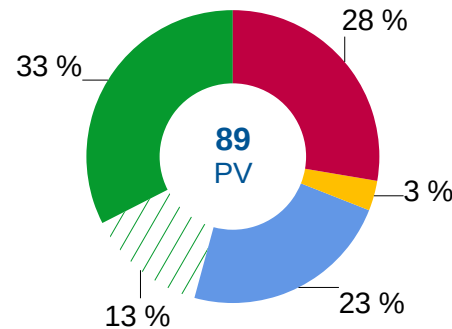


Bilan des contrôles et des PV

Si la police de la navigation génère un nombre important de contrôles en saison estivale, **l'activité principale de contrôle concerne la pêche professionnelle**. Avec près de 500 navires professionnels dont 43 chalutiers et 100 petits métiers sous autorisation européenne de pêche pour le thon rouge ou l'espadon, le contrôle de la pêche représente environ 3/4 des patrouilles et de la surveillance de l'ULAM.



■ Pêche
■ Plaisance et loisirs nautiques (de juin à septembre)
■ Environnement marin



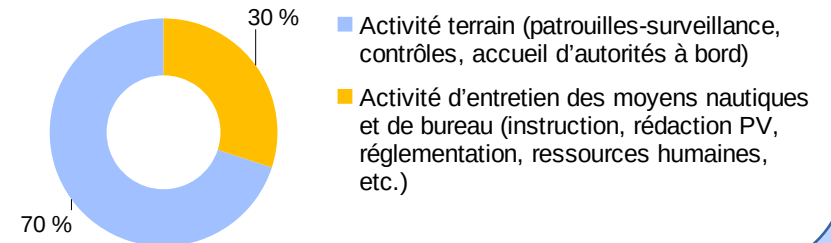
/// Pêche dont droit du travail
■ Conchyliculture
■ Sécurité des navires

Missions et temps de travail

Les ULAM sont des brigades côtières actives en mer surtout jusqu'à environ 24 km des côtes mais également dans les étangs salés. Elles assurent principalement le contrôle de la filière pêche et cultures marines en mer et à terre, la police de la navigation en zone maritime côtière et participent à la protection de l'environnement marin.

Dans l'Hérault et le Gard, les agents sont armés sur le terrain.

Répartition du temps de travail



Moyens d'intervention de l'ULAM 34-30

8 agents



3 moyens nautiques



Dont 2 plongeurs et 5 habilités inspecteurs de l'environnement

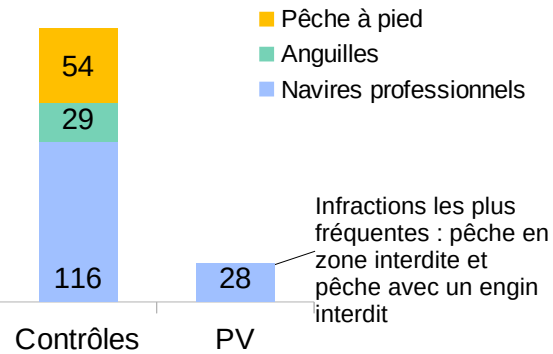
1 vedette semi-hauturière de 16m et 2 semi-rigides de 7 m



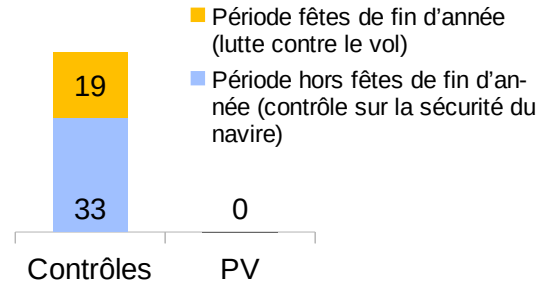
628 heures d'utilisation des moyens nautiques dont **22** heures pour du secours / assistance



Pêche



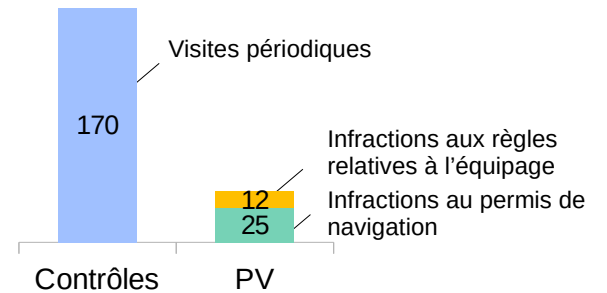
Conchyliculture



L'activité consiste principalement à contrôler le permis de navigation des bateaux conchylicoles.



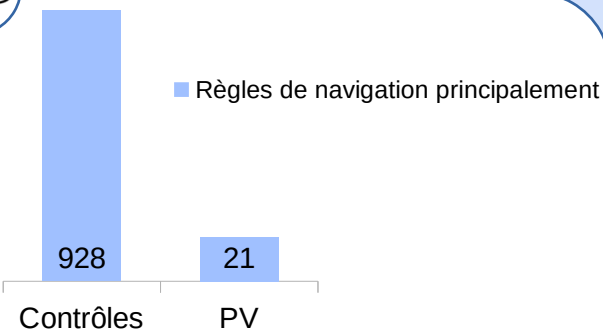
Sécurité des navires professionnels et équipages



Les visites périodiques sont obligatoires pour obtenir le permis de navigation et peuvent donner lieu à des prescriptions techniques.



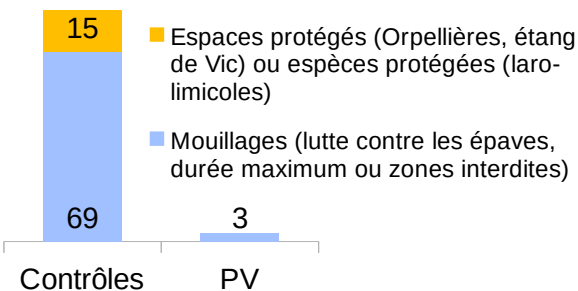
Plaisance et loisirs nautiques



Peu de PV sont dressés en plaisance (sauf en cas d'infractions graves). La pédagogie, les rappels à la loi sont privilégiés.



Environnement marin



A retenir

→ Des pratiques de pêche très variées, nécessitant une très bonne connaissance technique et de la réglementation.

→ 2 opérations coordonnées de contrôle en mer ont été organisées en saison estivale 2022 à Agde et à Palavas-les-Flots.

→ L'encadrement de plusieurs manifestations nautiques ont eu lieu en 2022 (Escale à Sète, Patrouille de France).

→ Des patrouilles conjointes ont été réalisées avec le conservatoire du littoral.

→ Un appui nautique et technique aux services instructeurs : expertise sur les usages en mer et la fréquentation de certaines zones.